|  |  |
| --- | --- |
|  | UNIVERSITE JEAN MONNET  Direction des Services Financiers  **Service Achat & Marchés Publics (SAMP)**  10 rue Tréfilerie CS 82301  42023 Saint-Etienne cedex 2  www.univ-st-etienne.fr  marches-publics@univ-st-etienne.fr  ✆ 04 77 42 17 00 |

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**MARCHE N°2025-023**

**Objet : Marché de Mission de maîtrise d’œuvre pour l’aménagement d’un Centre de Santé Étudiante**

**NOM DU CANDIDAT :** *à compléter par le candidat*

**NUMERO DU LOT AUQUEL LE CANDIDAT REPOND :** ❒ lot unique

**SOMMAIRE**

1 OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT 3

2 DUREE ET DELAI D'EXECUTION DU MARCHE 3

3 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR 3

4 IDENTIFICATION DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE 3

4.1 Identification du candidat (candidat seul) 3

4.2 Identification du groupement 4

5 ENGAGEMENT DU TITULAIRE 5

6 Pièces contractuelles 6

7 AVANCE FORFAITAIRE 6

8 PAIEMENT 6

9 INTERVENANTS DEDIES 6

10 SIGNATURE DU MARCHE 7

10.1 Engagement du candidat (candidat seul) 7

10.2 Engagement du groupement 7

# OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

La présente mise en concurrence porte sur la mission de maîtrise d’œuvre pour l’aménagement d’un Centre de Santé Étudiante.

Cet Acte d'Engagement correspond :

à l'ensemble du marché

Les missions confiées au titulaire sont définies dans le CCTP, notamment au regard du programme de l’opération

# DUREE ET DELAI D'EXECUTION DU MARCHE

La durée d'exécution du marché et le délai d'exécution sont fixés dans les conditions du CCAP article "Durée du marché".

# IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

**Dénomination** :

*UNIVERSITE JEAN MONNET*

**Adresse :**

*Maison de l'Université*

*10 rue Tréfilerie*

*CS 82301, 42023 Saint Etienne cedex 2  
🕽 04 77 42 17 00*

**Signataire du marché :**

*Florent PIGEON, Président de l'Université Jean Monnet*

**Comptable assignataire :**

*Mme l'Agent Comptable de l'Université Jean Monnet, même adresse postale*

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-59 à 62** **du Code de la Commande Publique** (nantissements ou cessions de créances) :

*Mme Aurane MAURICE Service Achat & Marchés Publics de l'Université Jean Monnet, marches-publics@univ-st-etienne.fr, même adresse postale*

# IDENTIFICATION DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

*SI CANDIDAT SEUL :*

## Identification du candidat (candidat seul)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "Documents contractuels" du Cahier des Clauses Administratives Particulières, et conformément à leurs clauses et stipulations,

**Le signataire (candidat individuel)**

M.

Agissant en qualité de :

**s'engage sur la base de son offre et pour son propre compte**

Nom commercial et dénomination sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Mail :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :

**engage la société …………………………………sur la base de son offre**

Nom commercial et dénomination sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Mail :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :

Catégorie d'appartenance : *selon Décret n°2008-1354 du 18/12/2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*

Micro-entreprise (effectif < 10, chiffre d’affaires annuel ou total de bilan n'excédant pas 2 M €)

PME (Petite et Moyenne Entreprise) (effectif < 250, chiffre d’affaires annuel n'excédant pas 50 M € ou total de bilan n'excédant pas 43 M €)

ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) (effectif < 5 000, chiffre d’affaires annuel n'excédant pas 1 500 M € ou total de bilan n'excédant pas 2 000 M €)

GE (Grande Entreprise) (entreprise non classée dans les catégories précédentes)

*La déclaration de statut du candidat est nécessaire pour la définition du pourcentage de l'Avance Forfaitaire (conformément aux clauses stipulées dans le CCAP article "Avance Forfaitaire").*

*SI GROUPEMENT :*

## Identification du groupement

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "Documents contractuels" du Cahier des Clauses Administratives Particulières, et conformément à leurs clauses et stipulations,

**L'ensemble des membres du groupement (sur la base de l'offre du groupement) s'engage**

Nom commercial et dénomination sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Mail :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :

Catégorie d'appartenance : *selon Décret n°2008-1354 du 18/12/2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*

Micro-entreprise (effectif < 10, chiffre d’affaires annuel ou total de bilan n'excédant pas 2 M €)

PME (Petite et Moyenne Entreprise) (effectif < 250, chiffre d’affaires annuel n'excédant pas 50 M € ou total de bilan n'excédant pas 43 M €)

ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) (effectif < 5 000, chiffre d’affaires annuel n'excédant pas 1 500 M € ou total de bilan n'excédant pas 2 000 M €)

GE (Grande Entreprise) (entreprise non classée dans les catégories précédentes)

*La déclaration de statut du candidat est nécessaire pour la définition du pourcentage de l'Avance Forfaitaire (conformément aux clauses stipulées dans le CCAP article "Avance Forfaitaire") et de la Retenue de garantie (conformément aux clauses stipulées dans le CCAP article "Retenue de garantie").*

Nature du groupement et répartition :

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

conjoint solidaire

Les membres du groupement conjoint indiquent ci-après la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser (à indiquer par tranche et/ou option).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement | |
| Nature de la prestation | Montant HT de la prestation |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

# ENGAGEMENT DU TITULAIRE

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations demandées :

au montant HT total indiqué dans la DPGF.

# Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles sont listées par ordre de priorité au CCAP, accepté dans toutes ses mentions par la signature du présent acte d’engagement.

# AVANCE FORFAITAIRE

*Conformément aux articles R2191-3 à R2191-19 du Code de la commande publique*

Je renonce au bénéfice l'avance forfaitaire

Je ne renonce pas au bénéfice de l'avance forfaitaire

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance

# PAIEMENT

Compte à créditer (en cas de groupement à dupliquer par membre du groupement) :

Domiciliation :

Code banque :

Code guichet :

Numéro de compte :

Clé RIB :

IBAN :

BIC :

*Joindre un relevé d'identité bancaire.*

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées

# INTERVENANTS DEDIES

Il est expressément convenu que la conduite du présent marché est assurée par :

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom – société** | **Rôle dans la mission** |
|  | Conducteur de la Maitrise d’œuvre - représentant le mandataire du groupement |
|  | Suppléant au Conducteur de la Maitrise d’œuvre |
|  | Architecte |
|  | OPC |
|  | xxxx |

En application de l’article 3.4.3 du CCAG MOE, si l’une des personnes nommément désignées ci-avant n’est plus en mesure d’accomplir sa mission, le titulaire doit en informer le maître d’ouvrage sans délai et prendre toutes les dispositions nécessaires afin d’assurer la poursuite de l’exécution des prestations. Il propose, au maître d’ouvrage, un remplaçant disposant de compétences au moins équivalentes et dont il communique le nom, le CV et les coordonnées dans un délai de trente jours à compter de la date à laquelle il informe de l’indisponibilité de l’intervenant initialement désigné.

Le maître d’ouvrage dispose d’un délai de trente (30) jours à compter de la réception du nom et du CV du nouvel intervenant pour l’accepter. Si le maître d’ouvrage récuse le remplaçant dans ce délai, le titulaire dispose de nouveau d’un délai de trente jours pour proposer un nouvel intervenant. Le silence observé par le maître d’ouvrage vaut acceptation.

La décision de récusation est motivée.

A défaut de proposition de remplaçant par le titulaire ou en cas de deux récusations successives, le marché peut être résilié pour faute du titulaire dans les conditions de l’article 30 du CCAG-MOE.

En cas de difficulté dans l’exécution de la prestation, la personne publique se réserve la possibilité de demander le remplacement d’une ou plusieurs des personnes nommément désignées ci-avant. Au préalable, la personne publique informe le titulaire de la difficulté qu’elle rencontre dans l’exécution de la prestation.

Le titulaire a quinze (15) jours pour présenter un remplaçant sous peine d’application de la pénalité définie au CCAP.

Celui-ci est considéré comme accepté si la personne publique ne le récuse pas dans un délai de dix (10) jours.

A défaut de proposition de remplaçant par le titulaire ou en cas de récusation des remplaçants par le pouvoir adjudicateur, le marché peut être résilié dans les conditions prévues à l’article 30 du CCAG-MOE de 2021 et du CCAP.

# SIGNATURE DU MARCHE

Si le soumissionnaire (individuel ou groupement) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre, et que l'Acte Spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire (ou membre du groupement) et le sous-traitant, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

## Engagement du candidat (candidat seul)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## Engagement du groupement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.